



**ASSEMBLEE GENERALE**  
**69<sup>ème</sup> session**  
**Rome, 1<sup>er</sup> décembre 2011**

**FR**

UNIDROIT 2011  
A.G. (69) 3  
Original: anglais/français  
octobre 2011

**Point n° 6 de l'ordre du jour : Modifications définitives du Budget  
et approbation des Comptes pour l'exercice financier 2010**

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

<i>Sommaire</i>	<i>Illustration des Comptes 2010</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Approbation des modifications définitives du budget et des Comptes pour l'exercice financier 2010</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Comptes 2010; AG/Comm. Finances (70) 2</i>

1. Le budget pour l'exercice financier 2010, approuvé par l'Assemblée Générale à sa 65<sup>ème</sup> session le 2 décembre 2009, prévoyait que les dépenses effectives de € 2.267.725,00 seraient comblées par des recettes effectives de € 2.273.725,00 et par l'excédent prévu à la clôture de l'exercice financier 2009 de € 90.000,00. Le budget prévoyait également des recettes et des dépenses de € 6.000,00 pour les Comptes spéciaux, qui se compensaient.

2. Les Comptes pour l'exercice financier 2010 montrent que les recettes effectives (même si l'excédent de 2009 s'élevait à € 117.400,06) ont été réduites à € 2.214.908,39. Malgré la limitation des dépenses effectives à € 2.226.078,03, le fonds de caisse à la clôture de l'exercice 2010 faisait apparaître un solde passif de € 11.169,64. Le solde actif de € 1.080,36 à la clôture de l'exercice 2010 résultait d'un total de € 12.250,00 en contributions versées en plus par les Etats pendant l'année 2010, valable pour l'exercice 2011.

3. Les recettes et les dépenses pour les Comptes spéciaux, s'élevant à € 1.396,28, se compensent.

4. Pour faciliter la lecture des Comptes un résumé des recettes est indiqué ci-dessous (en euro):

	Prévision exercice 2010	Recettes effectives 2010
Excédent actif au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	90.000,00	117.400,06
<b>Recettes</b>		
Contributions statutaires des Etats membres	2.022.250,00	1.966.815,00
Contribution extrastatutaire Royaume-Uni <sup>1</sup>	56.500,00	56.500,00
Contribution extraordinaires	30.000,00	
(Chine)		20.000,00
(Suisse)		11.614,22
Intérêts	5.000,00	990,59
Contribution aux frais généraux	15.000,00	11.000,00
Vente de publications	48.975,00	30.437,87
Recettes diverses	30.000,00	150,65
	=====	=====
<b>Total des recettes effectives et excédent actif au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>2.267.725,00</b> =====	<b>2.214.908,39</b> =====
<b>Fonds de Roulement</b>	6.000,00 =====	1.396,28 =====
<b>Total des recettes d'exercice</b>	<b>2.273.725,00</b> =====	<b>2.216.304,67</b> =====

5. Les variations affectant les dépenses pour 2010, qui indiquent une diminution des dépenses par rapport à la prévision de € 41.646,97, sont indiquées analytiquement dans les Comptes 2010.

6. Le solde actif se justifie comme suit:

Total des dépenses effectives	€ 2.226.078,03
Total des recettes effectives + excédent actif au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	€ 2.214.908,39
Contributions versées en plus par les Etats pendant l'année 2010 valable pour l'exercice 2011	€ 12.250,00
Solde actif à la clôture de l'exercice 2010	€ 1.080,36

7. A sa 70<sup>ème</sup> session, la Commission des Finances a donné son avis favorable à l'approbation des Comptes 2010.

8. A la lumière des considérations qui précèdent, l'Assemblée Générale est invitée à sa 69<sup>ème</sup> session à approuver les Comptes pour l'exercice financier 2010.

<sup>1</sup> Cette somme a été affectée à la rémunération d'un des deux Secrétaires Généraux adjoints.